

interprètes au répertoire étendu, défendent également la musique traditionnelle du royaume de France.

NOUVELLE GÉNÉRATION DE COMPOSITEURS

Elles ont fait appel à une nouvelle génération de compositeurs issus d'horizons divers : Jean-Christophe Rosaz, Pascal Caumont, Guillaume Prieur, Pascal Zavaro, Julien Reynaud, qui s'emparent avec bonheur d'airs immémoriaux et leur donnent une parure qui ravive l'éclat de ces joyaux. Ils s'inscrivent ainsi dans une longue liste de musiciens se penchant sur le répertoire populaire et le revivifiant pour formation chorale, depuis Vincent d'Indy, Joseph Canteloube ou René de Castéra jusqu'à Daniel-Lesur et Jean-Louis Martinet. Le résultat toujours séduisant déborde de fraîcheur sobrement pimentée, alternant archaïsmes de bon aloi et pimpantes inventions.

L'homogénéité du quatuor *capella* n'engendre pas la monotonie qu'on eût pu craindre du seul emploi de voix féminines. Si le grave des tessitures reste assez peu exploité - l'ensemble n'intégrant pas de contralto -, les artistes trouvent le ton juste, la rudesse volontaire du grain n'entame en rien le raffinement des nuances, la grâce se teinte d'humour, l'esprit s'élève jusqu'à l'émouvant. L'engagement adéquat des Méliades réalise un équilibre idéal entre tradition populaire et savoir-faire érudit. Leur prestation apparaît comme un délice à savourer sans modération. Les chants revisités s'aventurent finalement peu au dessus de la Loire, négligeant les contrées nordiques. Suggérons au label Ad Vitam de compléter ce beau fleuron de son catalogue par un prochain enregistrement plus septentrional explorant Picardie, Flandre, Champagne et Lorraine.

Poursuivons notre promenade au jardin d'Euterpe par quelques considérations historiques sur la

fixation de ce corpus. La philosophie des Lumières préconisait l'éradication des pratiques populaires afin d'imposer la notion de progrès. Le second Empire mit à l'honneur ce répertoire musical dans le souci de fédérer les régions et de conservation patrimoniale face à une industrialisation déboulante. Suite au décret Fortoul de 1852, fut organisée la vaste collecte du *Recueil des poésies populaires de la France*. Les directives de sélection ne s'intéressèrent qu'au « rustique » et négligèrent le populaire urbain tout aussi présent. Ainsi les folkloristes lettrés construisirent une vision de l'Autre tributaire d'une imagerie d'Épinal et de codes communs aux romans champêtres et récits de voyage. De fait, ils ont forgé et figé notre imaginaire sur l'idyllique spectacle de la transmission orale, sur l'ancienneté supposée de chansons nées du génie du peuple préservé des campagnes.

L'exotisme social consista pour les savants et les compositeurs à puiser à la source intarissable des folklores de la paysannerie pour agré-



menter ou régénérer leur langage. C'est la chanson sards de la III^e République sollicitèrent pour créer un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance nationale parmi les écoliers. Plus récemment, l'émergence de la contre-culture post-soixante-huitarde combinée à l'importation de la veine folk d'Angleterre et des États-Unis aboutit à un mouvement d'affirmations et de revendications régionalistes dont l'engouement s'imprégna parfois d'idéologies contestataires bien éloignées de l'art musical.

UN RÉPERTOIRE LOCAL ORIGINAL

Le livre *Pays de Caux-Pays de chanteurs*, accompagné d'un DVD

rassemblant une cinquantaine de documents filmés, apporte un appréciable éclairage sur le phénomène tel qu'il a perduré jusqu'au début du XXI^e siècle. Reflet d'un colloque fécampois mis sur pied par l'Office pour le patrimoine culturel immatériel et l'association La Loure, son objectif est de révéler l'importance et l'originalité d'un répertoire local privilégiant la pratique populaire et l'héritage de l'oralité. Les témoignages attestent l'absence quasi-totale de musique instrumentale sur ce territoire où triomphait la ronde chantée cachoise. Cette danse à trois pas fait l'objet d'un examen détaillé, mettant en évidence sa filiation avec le



« branle double » de la Renaissance et sa parenté avec les « danses en rond » normandes, bretonnes et vendéennes, dont les exécutions sont visibles sur le DVD. D'autres contributions nous sensibilisent aux travaux d'Achille Millien

pour la Nièvre - le plus riche col-
 lectage jamais réalisé totalisant
 2 600 chansons ! -, à la transmis-
 sion des chants de marins de
 Cancale ou aux retombées touris-
 tico-économiques du festival
 Escale à Sète. Ce volume aborde
 les multiples facettes des consti-
 tuants de l'identité cachoise et,
 par delà, fourmille d'informations
 passionnantes et complémentaires
 délivrées par des ethnologues, his-
 toriens et musiciens qui nous
 ouvrent les portes d'un monde où
 la musique conserve sa valeur civi-
 lisatrice. ■

À LIRE : PAYS DE CAUX-PAYS DE CHANTEURS, livre et DVD

(2h), Patrimoine culturel immatériel, L'Harmattan, 41 €

À ÉCOUTER : JE ME SUIS EN ALLÉE...

par le Quatuor Vocal Méliades, 1 CD Ad Vitam, 16 €